

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 36 (1989)
Heft: 5

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cours combiné d'état-major à Schwarzenburg du 16 au 21 mai 1988

A mi-mai 1988, l'état-major local de la Protection civile de la Ville de Genève, composé de 50% de professionnels et de 50% de miliciens, se rendait à Schwarzenburg pour vivre le cours combiné d'état-major organisé par l'OFPC.

Compte tenu des obligations professionnelles de chacun, sourire et bonne humeur n'étaient pas spécialement au rendez-vous ce lundi 16 mai, au départ de Genève.

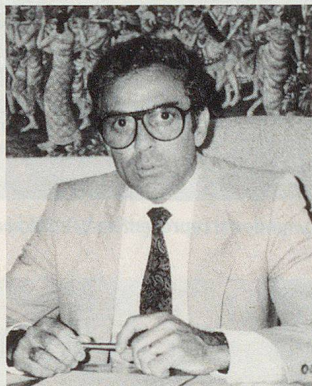
Mais, arrivés sur place, grâce à l'excellente mise en condition des instructeurs de l'OFPC, nos soucis personnels s'envolèrent rapidement pour faire place à un intérêt grandissant.

Les deux jours et demi réservés à la partie technique de ce cours se révélaient particulièrement bénéfiques pour la préparation des chefs de service dans leur discipline respective. De plus, le rappel des notions de base sur l'organisation de la protection civile n'était pas inutile.

Le fait de pouvoir également, durant cette première partie, s'imprégner de la commune de Baar, découvrir son organisation, sa population, ses dangers et ses moyens, nous permettait d'affronter l'exercice tactique avec confiance.

Dès le mercredi après-midi, nous étions donc plongés dans le vif du sujet.

Il faut le dire, c'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons vécu les différentes phases de cet engagement, phases toutes plus réalistes les unes que les autres.



Jean-Charles Dédo,
Chef
du Service
de la PCI
de la ville
de Genève

En effet, l'organisation, le scénario, les moyens mis en place et tout spécialement l'engagement de la régie, à savoir la parfaite interprétation des rôles joués par les professionnels de l'OFPC, nous donnaient la possibilité de vivre une situation des plus réelle.

L'illusion était à son comble: nous n'étions plus à Schwarzenburg, mais en plein centre de la commune de Baar! Au fur et à mesure du déroulement de cet exercice, nous avons eu l'occasion de mettre en pratique quelques nouveautés, telles que:

- planification «AVANTI»
- travail du groupe de première intervention
- reprise des activités des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires
- nouveau cheminement des messages

Cela nous a également permis de rôder notre état-major et de tester nos réactions, plus particulièrement lors de situations exigeant des prises de décisions rapides dans des degrés de fatigue plus ou moins avancés.

Les chefs de service ont pu se rendre compte de la minutie avec laquelle les dossiers mis à leur disposition ont été préparés, et n'ont pas manqué de prendre des notes personnelles afin de pouvoir, dès le retour à Genève, modifier leurs documents relatifs à l'organisation de la Ville de Genève.

Par ailleurs, je me fais le porte-parole de l'ensemble de notre état-major, qui s'est plu à relever la compétence, la compréhension et la diplomatie de notre directeur d'exercice. En effet, il a su relever avec beaucoup de délicatesse, au terme de chaque phase de l'exercice, les quelques détails dont l'importance nous avait échappé dans le feu de l'action.

Enfin, le samedi matin, au terme de ce cours combiné, nous avons été particulièrement impressionnés par l'excellente organisation des travaux de rétablissement, entièrement réalisés par les participants en un temps record.

Au retour de cette semaine à Schwarzenburg, pendant que les idées étaient encore fraîches, nous nous sommes réunis pour modifier et compléter les documents de notre propre organisation, ceci en fonction des nouvelles connaissances acquises.

L'état-major de la Protection civile Ville de Genève garde un excellent souvenir de ce cours combiné et, une fois encore, félicite toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé à l'élaboration du programme de cette semaine. ▀

Equipement d'abris

- Lits pour abris privés
- Lits pour personnel
- Casiers à effets
- WC à sec
- Séparations de toilettes
- Séparations de caves transformables en lits
- Etagères/Ryonnages
- Entretien d'abris

«Exposition permanente»

Autier Abri Service

2, route des Ravières
1258 Perly GE
Téléphone 022 771 19 50

NEUKOM 

Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA
8340 Hinwil-Hadlikon
Téléphone 01/938 01 01

Programmes et projets intéressants

Assemblée générale de l'AIRPC à Delémont, le 11 mars 1989

Pour son 15^e anniversaire, l'Association des instructeurs romands de protection civile s'est réunie, le 11 mars 1989, à Delémont, capitale de la République et Canton du Jura. Le soleil était au rendez-vous et le climat annonçait un printemps tout proche.

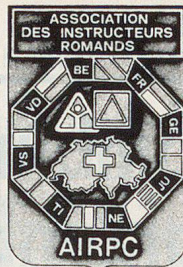
La protection civile était représentée par Monsieur Etique, suppléant du chef local et par Monsieur Bourquenez, président de l'Association jurassienne des cadres de la protection civile. «Le Démocrate» et «Le Pays», deux quotidiens de la place, avaient également envoyé un représentant chacun.

Dans son rapport annuel, le président André Moser a relevé la très saine si-

Ulysse Porret

tuation de l'association qui compte à ce jour 339 membres. Si en 1988, l'effort principal a été porté sur le rallye traditionnel, organisé tous les deux ans et dont c'était la 4^e édition, le grand événement de 1989 sera le voyage d'études en Suède. En effet, pour marquer ses 15 ans, l'AIRPC propose à ses membres un séjour d'une semaine dans un pays qui est un pionnier en matière de protection civile. Les membres pourront ainsi se familiariser avec les aspects de l'organisation de la défense civile suédoise. Des visites de différentes installations et d'abris, de même que des démonstrations pratiques de sauvetage sont ainsi prévues. Naturellement, quelques visites culturelles sont également inscrites au programme. Le président a en outre mis en évidence la tendance toujours plus marquée de l'importance de la fonction d'instructeur à titre principal. L'instructeur à titre accessoire demeure cependant dans les cantons et les communes un collaborateur précieux pour de nombreuses années à venir. Pour l'AIRPC, il s'agit d'étudier la question de savoir comment les instructeurs professionnels peuvent contribuer efficacement au perfectionnement de l'instructeur à titre accessoire. L'instructeur doit rendre plus brillant encore le miroir des connaissances à dispenser dans le cadre de la protection civile.

Le président de la commission technique, Albert Messerli, a ensuite brossé un tableau récapitulatif des rallyes organisés depuis 1982. Si l'enthousiasme demeure intact, il convient de relever que le taux de participation reste faible



Toute la Suisse romande est représentée au sein du comité.



Un comité studieux et attentif.



Une partie de l'assemblée durant les débats.



Le vin d'honneur offert par la Municipalité de Delémont à l'Hôtel de ville.



Les membres de l'AI RPC à l'heure du repas et de la détente.

compte tenu du très important travail d'organisation que demande la mise sur pied d'une telle manifestation. Les finances de l'association sont saines. Le capital est de 7492 francs et le bénéfice

de 141 francs. Précise et efficace notre trésorière est un trésor. Toujours prêt pour de nouvelles aventures, le comité reste fidèle au poste. Créée en automne 1988, l'Association

des instructeurs de l'Office fédéral de la protection civile a été présentée par André Christ, membre du comité de cette association. Section de l'association des cadres de la Confédération qui compte 4500 membres, elle poursuit plusieurs buts dont une amélioration de l'image de l'instructeur, la reconnaissance de la profession d'instructeur par l'OFIAMT, la retraite à 58 ans, l'amélioration des cours fédéraux, entre autres. L'assemblée s'est ensuite rendue dans la grande salle de l'Hôtel de Ville où un vin d'honneur a été offert par la Municipalité. Monsieur André Chavanne, vice-maire, a présenté un très intéressant aperçu historique de la ville de Delémont.

Après un excellent repas servi au restaurant du Soleil, Monsieur Hubert Gunzinger, chef du bureau cantonal de la protection civile, a transmis les salutations du Ministre François Lachat, chef du Gouvernement de la République et Canton du Jura ainsi que les salutations du bureau cantonal. Il a particulièrement insisté sur l'importance de l'activité de notre association et de ses objectifs.

L'après-midi, les membres se sont retrouvés à l'entrepôt de la Régie fédérale des alcools où ils ont été reçus par le directeur de cet important établissement, Monsieur Schaller. Nous avons ainsi appris que l'alcool stocké à l'état presque pur, 99,99%, est entreposé dans d'énormes réservoirs entièrement galvanisés. En effet, l'alcool est très corrosif et son volume varie selon l'état de la température, si bien qu'il est vendu au kilo et non au litre. L'entrepôt de Delémont est le seul endroit en Suisse qui possède une importante collection d'alambics de toutes les formes et de toutes les grandeurs. Il est prévu de créer un musée qui permettra au public d'admirer ces objets dont certains sont fort ingénieux. En conclusion, nous adressons nos très vifs remerciements à notre ami Joseph Chételat, membre du comité, qui a organisé cette journée avec dévouement et compétence à la satisfaction de tous. ▲



TELED hat eine Lösung für beschränkte Budgets
a une solution pour les budgets «serrés»

«Allwetter» Schutz-Bekleidung

leicht, kältebeständig, wasserdicht und besonders preisgünstig

Vêtements de protection «Tout-Temps»

légers, souples au froid, imperméables et particulièrement avantageux



TELED SA - 2003 Neuchâtel ☎ (038) 31 33 88 / ☎ 952 633 TLED CH / ☎ (038) 31 50 10

